

L'église de Vouzon héberge des « Oreillards »

Les chauves-souris sont des mammifères protégés au niveau national et Européen en raison de leur importance écologique. Ceux sont d'une part des prédateurs qui régulent les populations d'insectes et d'autres parts, elles sont dépendantes d'un large panel d'habitats. La préservation des chauves-souris induit ainsi la protection de ces habitats et par conséquent des espèces qui la peuplent. Ainsi les chauves-souris sont des espèces dites « parapluies ». Ce sont également de bons indicateurs écologiques.

Sologne Nature Environnement réalise depuis 2011 des études sur les populations de chiroptères en Sologne afin d'améliorer les connaissances sur ces espèces au niveau local et de mieux agir pour leur préservation. Un des axes d'étude est la recherche et le suivi des gîtes d'estivage et c'est dans ce cadre que la prospection réalisée sur l'église de notre commune a été menée le 09/07/2020.

Suivi de la colonie d'Oreillards gris (*Plecotus austriacus*) de l'église de Vouzon :

Les combles de l'église de Vouzon, abritent depuis 2012 une colonie d'Oreillard gris. En effet, il a été détecté à l'époque une colonie d'une dizaine d'individus au niveau de la panne faitière. Cette année, cette colonie a été de nouveau détectée avec environ 8 individus. En raison d'une faible visibilité, il se pourrait que la colonie soit plus grosse et peut être avec des jeunes. Cela reste cependant incertain. Cette fois-ci, elle ne se trouvait non pas sur la panne faitière mais au niveau de l'arbalétrier.



Coordonnées

Sologne Nature Environnement

Château de Beauvais - BP 136
41200 Romorantin-Lanthenay

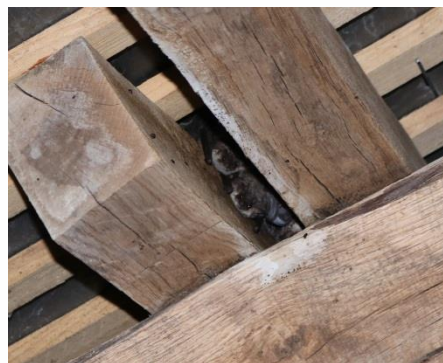
☎ 02 54 76 27 18 ✉ info@sologne-nature.org
☎ 02 54 76 40 30 🌐 www.sologne-nature.org
📘 www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt

Voici ci-dessous, un petit récapitulatif de ce qui a été vu depuis 2012 :

	Année	
	2012	2020
Effectifs adultes	10	8
Effectifs juvéniles	-	-
Total	10	8
Ecart 2012-2020	-20%	

Tableau 1: Evolution des effectifs d'Oreillards gris dans l'église de Vouzon

La population de cette colonie affiche une dynamique assez stable. Le nombre d'individus comptabilisés n'est pas complet mais il n'est pas observé une décroissance sévère. A noter qu'un cadavre d'Oreillard a été retrouvé au fond des combles et datant probablement de l'année dernière ou des années précédentes.



Colonie d'Oreillards gris. Coline Noyau, juillet 2020

Conclusion :

La colonie n'avait pas été visitée depuis 2012. Etant toujours en place et en effectif correct par rapport aux dernières données, on pourrait supposer que les combles sont utilisés chaque année en période de mise bas et d'élevage des petits des femelles. Les combles sont ainsi un site attractif pour les gîtes d'estivages des chauves-souris. Il semblerait que l'accès se fasse par des petites entrées sur la toiture et entre les murs et le bas du toit. Un petit espace de quelques centimètres leur suffit amplement pour rentrer. L'accessibilité du gîte doit être conservée afin que les chauves-souris continuent à l'utiliser, la destruction de gîtes étant une des causes menaçant leur population.



Coordonnées

Sologne Nature Environnement
Château de Beauvais - BP 136
41200 Romorantin-Lanthenay

☎ 02 54 76 27 18 ✉ info@sologne-nature.org
☎ 02 54 76 40 30 🌐 www.sologne-nature.org
📘 www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt



Sologne Nature
Environnement

Comment valoriser ma colonie ?

L'attractivité de la commune peut être par ailleurs améliorée en encourageant l'accès aux gîtes potentiels et la diversité des espaces verts (prairies, points d'eau, lisières, ...) qui constituent des terrains de chasse pour les chauves-souris et en limitant l'utilisation de pesticides, qui réduisent les ressources alimentaires des chauves-souris (qui se nourrissent d'insectes) et peuvent les empoisonner. La conservation des vieux arbres permet également de fournir des gîtes aux espèces forestières.

« Refuge pour les chauves-souris » : une opération nationale menée par la SFEPM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères) Pour aller plus loin la municipalité de Vouzon va signer une convention nous engageant moralement à respecter des préconisations visant à garantir la conservation d'espaces occupés ou disponibles pour les chiroptères. Ce conventionnement peut permettre de mettre en avant l'engagement écologique de la commune.

La mairie va notamment faire installer des nichoirs, dans le cadre de ce conventionnement pour chauve-souris sur ses murs. L'avantage de ces types de nichoirs est qu'ils se confondent facilement avec le paysage et ne sont pas voyants.

Vous pouvez bien évidemment revenir vers nous pour n'importe quelle question, demande de conseil à propos des chauves-souris ou si vous êtes intéressés par ce type de conventionnement.

Nous vous remercions de collaborer à l'étude et ainsi participer à l'amélioration des connaissances sur les chiroptères.



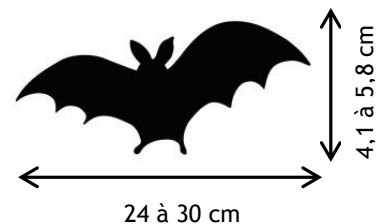
L'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)



L'Oreillard est reconnaissable à ses grandes oreilles et son nez allongé.

Il peut vivre en plaine, en montagne, en milieu agricole mais également dans les espaces verts des villes. On le trouve dans les combles en hiver et en été mais également dans des fissures.

C'est une espèce protégée au niveau européen. Il est interdit de la détruire, la capturer, provoqué une perturbation intentionnelle dans son milieu naturel, etc.



Coordonnées

Sologne Nature Environnement

Château de Beauvais - BP 136

41200 Romorantin-Lanthenay

☎ 02 54 76 27 18

☎ 02 54 76 40 30



www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt

✉ info@sologne-nature.org

🌐 www.sologne-nature.org